## Comprimés d'iode pour la Suisse

Informations pour la population résidant autour de l'ancienne centrale nucléaire de Mühleberg



# Arrêt de la distribution directe dans votre commune



Aux habitantes et aux habitants

Sur mandat de la Confédération, vous receviez jusqu'à présent directement une boîte de comprimés d'iode – comme mesure préventive en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. La centrale nucléaire de Mühleberg étant en cours de démantèlement, cette distribution n'est plus nécessaire. Cependant, des comprimés resteront disponibles pour l'ensemble de la population. Ils seront dorénavant stockés de manière centralisée par le canton pour votre région.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.comprimesiode.ch

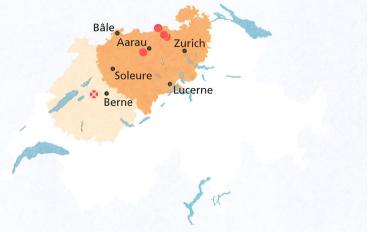


Remarque: les entreprises et les institutions publiques seront informées par un courrier séparé en plus de cette annonce.

#### Qui reçoit des comprimés d'iode?

Les comprimés d'iode sont distribués tous les dix ans à la population résidant dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse. Les communes situées autour de l'ancienne centrale nucléaire de Mühleberg ne font plus partie de cette zone de distribution en 2023. Dans les régions situées au-delà du rayon de 50 km, les cantons stockent suffisamment de comprimés d'iode pour pouvoir en distribuer à temps à la population, le cas échéant.

- Rayon de distribution jusqu'à présent
- Rayon de distribution à partir de 2023
- Centrales nucléaires actives
- 🔀 Centrale nucléaire Mühleberg (en cours de désaffectation)



# HOTLINE 0848 44 22 00

Vous avez des questions sur la distribution des comprimés?

Du 2 octobre au 2 décembre 2023, la « hotline Comprimés d'iode » sera à votre disposition : du lundi au samedi, de 08 h 00 à 18 h 00.

### Que faire des anciens comprimés d'iode?

Depuis environ dix ans, les comprimés d'iode sont distribués dans un emballage violet; avant cela, ils étaient distribués dans un emballage rouge. Ces anciens comprimés d'iode peuvent, en petites quantités (jusqu'à dix boîtes), être simplement rendus dans une pharmacie ou une droguerie. Les entreprises et les institutions publiques dont les réserves excèdent dix boîtes seront informées par courrier séparé des possibilités de rendre les anciens comprimés d'iode.